

DÉPARTEMENT
RHÔNE

SAINT CLÉMENT-SOUS-VALSONNE

ARRONDISSEMENT
VILLEFRANCHE-
SUR-SAÔNE

Compte-rendu du conseil municipal du 10 juin

CANTON
TARARE

2014

L'an deux mil quatorze le 10 juin 2014 à 20h30,
le Conseil Municipal de la commune de St Clément-sous-Valsonne, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Mme Sylvie MARTINEZ, Maire

Date de convocation:
28/05/2014
Date d'affichage
11/06/2014

Etaient présents : Laurent ANDRE, Denis BRIDAY, Jean Luc CHATELARD, Christian DALIGAND, Céline DE SAINT JEAN, Jean-Paul DECOURD, Clément FUGIER, Philippe GILARDON, Christophe GOLLIARD, Aurélie JANCENELLE, Catherine MACIOCIA, Sylvie MARTINEZ, David PERREON, Patrick SONNERY , Jérémie ROCHE.

Excusés ayant donné pouvoir

Nombre de conseillers	
------------------------------	--

En exercice :	15
Présents :	15
Votants :	15
Pouvoir :	0

1. Désignation du secrétaire de séance

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Ayant obtenu la majorité des suffrages, mesdames DE SAINT JEAN et JANCENELLE ont été désignées pour remplir ces fonctions qu'elles ont acceptées.

2 Adoption du compte rendu du conseil municipal du 25/04/2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

3 Présentation des demandes d'urbanisme

Pas de commentaire

4 Vote de délibération concernant le choix des entreprises pour les travaux de l'hôtel le St Clément

Intervention de monsieur CHATELARD Jean-Luc

Après étude de la commission bâtiment qui a effectué une visite des lieux , qui a pris en compte les difficultés dues à la localisation des pièces à aménager , les contraintes liées à l'ancienneté du bâtiment et les normes réglementaires pour l'accessibilité dans un ERP ,---

Considérant que les travaux doivent obligatoirement avoir lieu pendant la période de fermeture de ce restaurant hôtel soit du 08/09 au 21/09/2014

Attendu que plusieurs entreprises ont été consultées

Monsieur Chatelard propose au conseil municipal de valider les entreprises suivantes

SGCB entreprise générale du bâtiment pour le lot carrelage peinture maçonnerie plâtrerie

MARDUEL Electricité pour le lot électricité
ROCHARD pour le lot plomberie

Cout global estimé 20000 euros

Accord à l'unanimité des conseillers présents.

5 Vote et délibération concernant la validation des entreprises pour les travaux concernant la salle de garderie

Intervention de monsieur FUGIER Clément.

Après étude de la commission bâtiment et mise en concurrence de plusieurs entreprises selon le tableau joint en annexe,

Compte tenu des délais d'intervention et de réalisation de ces travaux pendant la période estivale sans la présence des enfants et de la volonté des élus de finir ce projet

Monsieur Fugier demande au conseil municipal de valider les entreprises les moins disantes (tableau joint)

Cout global estimé 24000 euros

Accord à l'unanimité des conseillers présents.

6 Désignation des délégués communaux au Syndicat Rhodanien du Câble

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir désigner deux délégués pour le SRDC un titulaire et un suppléant

Il est proposé monsieur CHATELARD Jean Luc comme titulaire et Patrick SONNERY comme suppléant

Accord à l'unanimité des conseillers présents.

7 Désignation d'un correspondant de la commune auprès de la Mission locale à Tarare

Madame le maire demande au conseil municipal d'approuver la candidature de madame Céline DE SAINT JEAN à ce poste

Accord à l'unanimité des conseillers présents

8 Vote et délibération concernant les travaux du Parking dit COMFER

Intervention de monsieur DECOURD Jean Paul

Après étude de la commission voirie et plusieurs visites sur le site

Compte tenu de la nécessaire homogénéité des travaux entre la rue des canuts relevant de l'intercommunalité COR et de la réalisation du parking

Attendu que ces deux chantiers doivent être traités conjointement par la même entreprise pour limiter les couts au maximum et être le plus efficace possible

Considérant que plusieurs entreprises ont été consultées

Compte tenu de la volonté des élus d'être le plus consensuels possible avec les riverains et leurs demandes et l'obligation de capter les eaux pluviales

Monsieur DECOURD Jean Paul demande au conseil municipal de valider l'entreprise la moins disante soit EIFFAGE TP

Cout global 48000 euros

+ 12000 euros (budget assainissement) Création et réaménagement du réseau d'eaux pluviales sous ces deux voiries

Accord à l'unanimité des conseillers présents

Monsieur Christophe GOLLIARD nous informe que le village de st Clément a osé s'inscrire au concours des Villages fleuris pour la première fois

Il voudrait par cette action inciter les villageois à concourir pour les maisons fleuries l'année prochaine

Mademoiselle Aurélie Jancenelle membre du Comité fleurissement informe que ce comité est ouvert à deux personnes non élus conformément à ce qui avait été annoncé afin d'impliquer au mieux les habitants ; les personnes intéressées doivent faire une demande écrite en mairie

9 Vote et délibération concernant la composition de la Commission d'Appel d'Offre

Madame MARTINEZ précise que la précédente délibération concernant la composition de la CAO est invalidée par le contrôle de Légalité car il y a un membre titulaire et un membre suppléant en trop
Monsieur Jean Luc Chatelard en tant que titulaire et madame DE SAINT JEAN Céline en tant que suppléante proposent de se retirer

Le conseil municipal ouï l'exposé de Madame MARTINEZ et après en avoir délibéré :

Accord à l'unanimité des conseillers présents

10 Vote et délibération concernant la demande de plan annuel d'aide par le département sur l'année 2014

Intervention de monsieur Patrick SONNERY

Sur proposition de la commission finances

Considérant les délais impartis très courts pour définir les projets

Monsieur SONNERY Patrick fait part au conseil de la possibilité de monter avec le département un plan de subvention concernant l'année 2014 pour des travaux effectués et payés en 2014. (voir tableau joint)

Trois opérations ont été identifiées :

- a. Accessibilités des bâtiments communaux et notamment du Saint Clément 50 000 euros
- b. Restauration du patrimoine communal 30000 euros
- c. Voirie 50000 euros

La subvention du département peut s'élever jusqu'à 60% de la dépense réalisée.

Accord à l'unanimité des conseillers présents

Le conseil municipal ouï l'exposé de Madame MARTINEZ et après en avoir délibéré :

ACCEPTÉ de solliciter la subvention du Département, et s'engage à exécuter les travaux

AUTORISE Madame MARTINEZ à signer toutes les pièces administratives et comptables s'y rapportant.

11 Vote et délibération sur les rythmes scolaires

Intervention de Catherine MACIOCIA

Après étude de la commission école et d'une large consultation auprès des parents d'élèves de l'équipe enseignante et du conseil d'école madame MACIOCIA propose de regrouper comme la loi le permet toutes les activités périscolaires le vendredi après-midi et d'entrer alors dans le dispositif dérogatoire de la réforme

Plusieurs types d'activités de qualité se profilent pour la rentrée et reste à finaliser deux activités par cycle

Boules échec musique poterie photo et autres

Accord à l'unanimité des conseillers présents

. Madame MACIOCIA nous indique que deux personnes du village ont candidaté pour intégrer le groupe communication : madame Sandra Hupin et Pascaline Riviere et propose de valider leur candidature

Accord à l'unanimité des conseillers présents

12 Vote et délibération pour le recrutement d'un emploi d'avenir

Après débat et demande de précisions ce point est reporter au prochain conseil en juillet
Le départ en retraite de l'agent technique titulaire est évoqué et donc son remplacement est à prévoir

13 Vote et délibération pour la validation du devis complémentaire Bureau d'étude OXYRIA

Madame le maire informe que le bureau d'étude OXYRIA a présenté un devis complémentaire pour refaire un deuxième dossier LOI SUR L'EAU dans le cadre des travaux de la nouvelle STATION d'épuration
Compte tenu des normes de rejet dans le Soannan de plus en plus drastique le précédent dossier loi sur l'eau avait été refusé par les services de la police de l'eau

Pour obtenir l'accord de ce service pour le projet de Station madame le maire demande au conseil municipal d'approuver ce devis pour un montant de 2500 euros

Accord à l'unanimité des conseillers présents

14 Vote et délibération pour un avenant au contrat SATESE avec le Département

Compte tenu de l'avancement du projet de la station d'épuration

Considérant le transfert envisagé de la compétence assainissement à la COR

Madame le maire propose de ne pas adhérer a ce contrat

Accord à l'unanimité des conseillers présents

15 Questions diverses

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde à établir pour impliquer les nouveaux élus

Accord pour l'utilisation du city stade pour un concours interclasses le 14/06/2014

Compte tenu du problème des poubelles et des nuisances engendrées il sera établi un règlement pour l'utilisation du city stade

Accord pour l'installation de la scène pour la représentation de la troupe de théâtre la clémentine

Accord pour récupérer et stocker le pressoir de monsieur THOMAS

Date du prochain conseil municipal le 20 juin 2014 à 17h00

Madame le Maire lève la séance à 23h30